

GCU Antenne 23

Réunion annuelle territoriale

Vendredi 31 Mars 2023

La réunion annuelle territoriale de l'antenne de la Creuse du GCU s'est tenue le vendredi 31 mars à 18 heures à la Maison des Associations à Guéret.

Présent(e)s :

- Thévenot Gilles Correspondant territorial
- Faure Jean-Yves
- Thévenot Vincent
- Bugeaud Yvette
- Santander Thévenot Jhoana
- Bugeaud Jean

Excusé(e)s :

- Laumy Patricia
- Laumy Dominique
- Auger Dominique
- Auger Claude

La séance est ouverte par Gilles Thévenot, correspondant territorial. Le premier constat est désolant puisque seulement cinq adhérents majeurs et un mineur sont présents, malgré les invitations pourtant envoyées en temps et heure. Que faut-il faire pour amener les gens à s'intéresser davantage à leur association ? Cette constatation appelle des interrogations sur la manière qu'ont nos adhérents de concevoir le camping « associatif » et « participatif ». Nous ne sommes certainement pas le seul département dans cette situation. Il est grand temps que les adhérents s'interrogent sur leur implication au sein de l'association.

Rapport moral et d'activités

Au plan national un important travail est lancé pour augmenter le nombre de nos adhérents, l'objectif étant d'atteindre 50 000 rapidement (47 640 en 2022).

Des travaux d'aménagement et d'entretien ont été entrepris dans plusieurs camps afin notamment de répondre aux normes pour pouvoir changer de catégorie. Une enveloppe de 1 200 000 € a été consacrée à ces travaux.

15 campings sont aujourd'hui équipés de la fibre.

Quatre campings ont fait l'objet de gros investissements (Castel, Lacanau, La Tranche, Vendres).

Des terrains peu fréquentés ou posant des problèmes de mise en conformité ont été ou sont sur le point d'être cédés : Compains, Locquirec, La Roche Posay, St Colomban, St Rémi de Provence.

Gilles Thévenot rappelle qu'il est interdit d'utiliser les installations des campings pour la recharge des véhicules électriques.

En conclusion, il rappelle que le GCU compte 90 terrains dont 50 avec hébergements locatifs pour un total de 8039 emplacements (7692 nus et 347 locatifs). En 2022, le GCU a enregistré un total de 557 563 nuitées, en progression sensible surtout en hébergements locatifs.

Concernant l'antenne creusoise, il rappelle la participation au forum des associations de Guéret où de nombreux contacts ont pu être pris. L'expérience sera reconduite pour peu que davantage d'adhérents viennent apporter leur aide. Des démarches ont été faites auprès des institutions locales pour information et dépôt de documentation.

Il rappelle qu'il serait souhaitable que l'antenne puisse disposer de la liste intégrale de ses

adhérents et pas uniquement les A1 et A2. Nous sommes amenés à rencontrer des personnes dont nous ne savons même plus si elles sont ou non adhérentes. Il est bien sûr hors de questions d'utiliser ces listes (A1, A2, Enfants et Petits-enfants, Personnes handicapées...) à d'autres fins qu'une information interne sans divulguer les renseignements personnels. Un responsable territorial qui ne connaît pas ses adhérents n'a plus beaucoup d'éléments...

Le bilan financier de l'antenne ne fait apparaître aucune dépense. La demande pour 2023 a été reconduite avec les mêmes chiffres et a été validée par le GCU.

Le thème de réflexion proposé par Paris « L'adaptation du GCU aux nouveaux usages des vacanciers » n'appelle aucun commentaire.

Questions diverses :

Communication des invitations à la RAT par le secrétariat à Paris : cette méthode a l'avantage d'éviter du travail aux bénévoles de l'antenne mais Jean Bugeaud fait remarquer qu'il serait bien d'utiliser au maximum les envois par mail plutôt que les envois postaux (0,97 € par envoi!) lorsque les adresses mail des adhérents A2 sont enregistrées dans l'espace adhérent. Il y aurait de substantielles économies à réaliser.

La séance est levée à 19 h 30. La soirée se termine par un repas convivial au restaurant, et nous espérons nous retrouver beaucoup plus nombreux l'année prochaine.